

Objectifs

Le CIRST **offre à ses membres du corps professoral un soutien pour l'embauche** d'une ou d'un stagiaire au postdoctorat.

- ▶ Le stage doit se dérouler sur une période de 12 mois, à temps plein (35 h/semaine). Le CIRST garantit à ses membres une contribution au salaire de la personne sélectionnée de 18 000 \$ pour l'année. En contrepartie, un montant équivalent ou supérieur doit être offert par la personne supervisant le stage.
- ▶ En complément de ce salaire, le CIRST met aussi à disposition de la personne sélectionnée un montant de 2 000 \$ destiné à couvrir des frais de voyage. Ce montant **ne peut pas être conjugué** à notre autre programme **Soutien pour la diffusion de la recherche**.

Admissibilité

- ▶ Avoir obtenu un diplôme de doctorat depuis moins de cinq (5) ans au début du stage postdoctoral ;
- ▶ Ne pas bénéficier d'une bourse des organismes gouvernementaux (CRSH, FRQSC, etc.) ;
- ▶ Démontrer le soutien obtenu d'au moins une ou un membre du CIRST – idéalement deux – qui :
 - Accepte(nt) formellement d'encadrer le ou la candidat·e dans l'avancement de ses recherches ;
 - Se porte(nt) garant(s) de la faisabilité du projet ;
 - S'engage(nt) à ajouter au montant octroyé par le CIRST un montant minimal de 18 000 \$ en salaire pour l'année du stage ;
- ▶ Les travaux de recherche entrepris dans le cadre du stage postdoctoral doivent être en lien avec les **axes de recherche du CIRST** ;
- ▶ S'engager à produire, à la fin du stage, un rapport (max. 2 p.) résumant les activités et retombées (avancées dans la recherche, publications ou conférences, réseautage, etc. – en précisant la manière dont le soutien du CIRST a aidé l'atteinte de ces résultats.)

Évaluation

- ▶ Excellence du dossier et qualité du projet ;
- ▶ Intégration du projet aux thèmes de la programmation du CIRST ;
- ▶ Pertinence, pour le CIRST et sa programmation, des activités proposées par la personne candidate durant son stage.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature **doit être déposé conjointement avec la ou le membre du CIRST qui encadre le stage**.

Un dossier complet comprend :

- ▶ Un CV académique de la personne candidate pour le stage ;
- ▶ Une description du projet de recherche (max. 3 p., décrivant les objectifs spécifiques du projet, ses liens avec les **axes de recherche du CIRST**, les activités projetées et les retombées envisagées) ;
- ▶ Un calendrier prévisionnel* de réalisation pour la durée du projet ;
- ▶ Une lettre d'appui de la ou les personne(s) supervisant le stage ;
- ▶ Un relevé de notes des études doctorales.

* Le postdoctorat doit débiter **au plus tard** 12 mois après l'octroi.

Veillez faire parvenir votre dossier complet, en version électronique, à :
cirst@uqam.ca

**Date limite pour le dépôt du dossier :
vendredi 17 mai 2024**